

Monsieur le Président,

Comment peut-on aborder ce comité technique local sans aborder la situation européenne ? Difficile ! Ou bien alors, il faut considérer que nous sommes encore et toujours en dehors de la réalité, en dehors des politiques d'austérité menées à Athènes, comme ici à Toulouse.

Certains se demandent encore si Demis Roussos a été la première victime de la gauche dite radicale en ayant peur de devoir rembourser la dette grecque ou bien s'il a voulu montrer le chemin en passant l'arme à gauche ?
Je vous laisse juge.

Le dimanche 25 janvier, le parti d'Alexis Tsipras, Syriza, a gagné son pari. Le parti anti-austérité a remporté les élections législatives anticipées.

« Le peuple grec a écrit l'Histoire » et « laisse l'austérité derrière lui », s'est félicité Alexis Tsipras, devant des milliers de personnes rassemblées sur l'esplanade de l'Université d'Athènes. « Le verdict du peuple grec signifie la fin de la troïka ».

Au-delà de la CGT, cette victoire a été saluée par de nombreux syndicats en Europe.

Il faut souligner l'importance de **l'appel signé par les principaux dirigeants syndicaux allemands** (entre autre DBG) intitulé : **«La Grèce au lendemain des élections – une chance pour l'Europe, non une menace »**. Il vient du pays qui semble dicter les positions de l'Europe toute entière et dont le gouvernement est le plus acharné contre les demandes grecques. Je vous livre ici un extrait :

*«L'Europe ne doit pas s'obstiner dans la poursuite d'une politique aux dépens des peuples, une politique qui a été rejetée sans équivoque par la majorité des électeurs et électrices. **Dire « ça ne fait rien, on continue » n'est pas une option !***

Le désaveu des responsables des politiques menées jusqu'à maintenant en Grèce est une décision démocratique, qui doit être respectée au niveau européen. Il faut laisser sa chance au nouveau gouvernement. »

Dès cette victoire, nous avons vu que la chancellerie allemande agitait le chiffon rouge (à faire pâlir Michel Fugain). L'objectif des gouvernants libéraux et socio-démocrates est bien de saigner les peuples sur l'autel de l'austérité. Il ne faut surtout pas donner l'espoir qu'il est possible de faire autrement !

Pourtant, les plus riches continuent de s'enrichir et les plus pauvres de s'appauvrir.

En France, la situation économique n'est pas plus brillante : hausse du chômage, salaires en berne et toujours plus d'argent pour les entreprises du CAC 40.

L'année 2014 a été un millésime mémorable pour les actionnaires. **Les groupes du CAC 40 ont versé plus de 56 milliards d'euros** sous forme de dividendes et de rachats d'actions. C'est un sommet de l'indécence qui a été atteint à quelques encablures du record de 2007 (57,1 milliards d'euros). La crise systémique de 2008 n'aura décidément pas été digérée de la même manière par tout le monde ! Dans le TOP 10, une certaine entreprise bien connue sur la place toulousaine arrive en quatrième position avec **5,5 milliards d'euros de dividendes et rachats d'actions : SANOFI. Ceci n'empêche en rien les plans sociaux de s'y succéder, bien au contraire !**

Rappelons que le salarié consacre maintenant quarante-cinq journées pour l'actionnaire contre douze journées en 1981.

« Charlie » il y a quelques semaines, soucieux de la démocratie tant citoyenne que dans l'entreprise, le premier ministre a décidé de dégainer l'arme du 49-3 pour faire passer le projet de loi scélérat du Banquier. « **Rien n'est bon dans le Macron** » n'est pas un hommage à une parole qu'aurait pu prononcer Dodo la Saumure, taulier par excellence, ou un quelconque dialogue extrait d'un film d'Audiard (il aurait été préférable alors de choisir « les cons ça osent tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît »), non c'est tout simplement la réalité du projet de loi Macron.

Ah, ce fameux dialogue dit « social » qui est si cher à l'ensemble de la DRFiP 31 !

Est-il encore besoin de donner des preuves de l'autoritarisme paternaliste dont vous usez pour casser les services de la DRFiP 31 ou bien mettre au garde à vous votre armée mexicaine ?

OUI, il nous semble que vous n'avez pas encore compris qu'il serait temps de nous traiter autrement, et particulièrement la CGT !

Nous allons prendre deux, trois exemples.

La réduction des horaires d'ouverture au public :

Comment devons-nous interpréter l'absence de réponse de votre part à notre lettre ouverte du 4 février ? **Faudrait-il instituer une Charte Marianne du dialogue social pour des délais de réponse raisonnables ?**

Vous vouliez mettre en place cette contre-réforme au 1er janvier lors du CTL du 28 novembre. Vous disiez être prêt en un mois. Nous pensions que les deux mois supplémentaires que vous vous êtes octroyés allaient vous permettre une mise en place des plus sereine. Il n'en est rien.

Comment se fait-il que les serveurs vocaux ne soient pas à jour ? Quelle image donne-t-on de notre administration ?

Plusieurs questions autour de la sécurité méritent des réponses claires. L'attitude de la Direction qui consiste à se cacher derrière des directives de la Centrale comme au dernier CHS-CT est inadmissible !

Quelle ne fût pas notre surprise de découvrir lors du CHS-CT de la semaine dernière, le compte-rendu d'une réunion sur l'accueil dans les Grands sites intervenue le 14 janvier ! Six jours après, le 20 janvier, se tient le CTL Emplois en deuxième lecture. Nous avons abordé, alors, l'organisation du renfort dans les services par les personnels en charge de l'accueil les demi-journées de fermeture. La Direction nous a, à l'époque, répondu qu'elle n'avait pas encore d'idée sur le sujet. A la lecture du document, il semblerait que ce ne fût pas le cas.

Cette attitude a un nom : prendre les gens pour des imbéciles (quoiqu'en pays toulousain on dise plutôt pour des cons). En l'occurrence c'est nous prendre, nous, pour des cons !

Les travaux immobiliers : c'est si compliqué que ça de nous informer des travaux intervenant sur des sites susceptibles de contenir de l'amiante ? C'est si compliqué de communiquer aux représentants des personnels les rapports relatifs aux prélèvements ?

La gestion des équipes de renfort : nous ne nous attarderons pas sur le sujet et vous demandons de joindre notre lettre commune avec Solidaires au procès-verbal de ce CTL. Nous attendons cependant des réponses aux légitimes questions posées par nos collègues.

Venons en maintenant à **l'ordre du jour de ce comité technique local.**

Sans vouloir empiéter sur nos interventions à venir, nous voulons à cet instant mettre en avant quelques points.

Les Budgets : exécution 2014 et prévision 2015

Bien que la prévision budgétaire 2015 de la ligne « Carburants et lubrifiants » soit en baisse, la démarche stratégique est en marche.

Si certains doutaient que l'austérité était mise en œuvre à la DGFIP, une preuve supplémentaire nous est donnée. **Il aura fallu un abondement des services centraux de 707.655 euros, soit près de 10% du budget de fonctionnement, pour clôturer l'exercice 2014.**

Nous vous demanderons tout à l'heure de nous détailler chaque ligne budgétaire et de mettre à disposition des représentants des personnels les pièces justificatives de chaque dépense engagée au titre de l'année 2014.

Au-delà des documents communiqués aux organisations syndicales, nous nous sommes intéressés à la note de service n°11/2015 sur les suites du groupe de travail départemental concernant les économies budgétaires ainsi que l'annexe portant sur les propositions relatives aux nouvelles économies envisagées.

Cette dernière est édifiante et demandera plusieurs éclaircissements de votre part.

Le vendredi 27 février, la Direction a bien voulu recevoir une délégation **des personnels des PCE**. Vous devez leur apporter, aujourd'hui, a minima une réponse sur leurs demandes matérielles ; **à savoir : le déploiement d'écrans 22 pouces et d'ordinateurs portables, le changement d'unités centrales pas assez performantes.**

Dans un cadre budgétaire contraint (selon vos propos habituels) , nous souhaitons, également, connaître la somme engagée pour l'organisation des vœux 2015 de la Direction.

Comme chaque année, nous allons devoir vous demander **le détail des loyers versés par la DRFiP 31**. Il est fort regrettable que nous n'ayons pas ce document d'entrée de jeu alors que nous le réclamons (et l'obtenons) chaque année !

Enfin, nous attendons de véritables explications sur **l'évolution de la cartographie budgétaire**, du passage à un BOP unique. Que se trame-t-il derrière, à part l'allégement de travaux que cela engendre pour les directions locales ?

Bilan campagne d'évaluation professionnelle 2014

Ironie du calendrier, nous allons nous pencher sur le bilan 2014 alors que la campagne 2015 bat son plein.

Au passage, il serait de bon aloi que les évaluateurs respectent les délais imposés aux personnels.

Nous vous donnerons tout à l'heure notre analyse détaillée sur ce point.

Bilan de la formation professionnelle 2014

Au risque de chagriner certains autour de cette table, nous interviendrons à la fois sur **le travail gratuit** orchestré par la DRFiP 31 avec l'emploi de stagiaires et, d'autre part, sur le

dispositif réel mis en place pour répondre à l'enjeu de cette fin d'année : **l'ouverture des métiers à tous les agents B et C, qui pourront solliciter dans un même mouvement des métiers relevant à la fois de la sphère fiscale et de la sphère gestion publique.**

E-formation : projet d'implantation des espaces dédiés e-formation

La démarche stratégique encore et toujours. Vous justifiez le développement de l'e-formation par la mise en œuvre d'une administration numérique.

Il semblerait que les services qui vont accueillir les collègues d'autres services n'aient pas été informés en amont. Ah ! j'oubliais, c'est votre conception du dialogue dit « social » : ne rien dire et mettre les collègues devant le fait accompli.

Comment faut-il interpréter le projet de carte de l'e-formation ? Comme le projet de fusion des centres des Finances Publiques de proximité ?

Nouvelle convention entre la DRFIP et la Banque postale - nouvelles modalités d'approvisionnement et de dégagement d'espèces

Après avoir joué les cartes du silence radio, du dialogue social à géométrie variable, la direction a bien voulu informer régulièrement les représentants des personnels de l'avancée de ses négociations avec la Banque Postale.

Cependant, plusieurs zones d'ombre persistent sur la sécurité existante et à venir des personnels, la pérennité à la fois des perceptions et des Bureaux de poste. Pourquoi abordons-nous la question des Bureaux de Poste en tant que tels ? La Poste se dit prête à accueillir des maisons de services au public dans ses bureaux de poste en s'appuyant sur la qualité de son maillage territorial et sur le développement de son offre numérique. Vous le savez comme nous, un Bureau de Poste qui disparaît demain, c'est une trésorerie qui est, elle-aussi, menacée.

Monsieur le Président,

Il nous semble urgent de faire la transparence sur plusieurs dossiers. **Vous devez la clarté aux personnels sur vos intentions de déclinaison de la démarche stratégique en local. Ou alors, dites-nous clairement que vous attendez votre retraite, tranquillement, et laisserez le soin à votre successeur de faire le sale boulot !**

Comment voulez-vous que les personnels travaillent sereinement quand ils n'ont aucune vision claire sur leur avenir ? Qu'ils découvrent, en même temps que leurs représentants, les reculs tous azimuts :

- ➔ **fin de la prime annuelle d'intéressement de 150 euros**
- ➔ **mise en œuvre de la revue des missions qui aura pour but d'abandonner certaines missions et d'une nouvelle organisation des services déconcentrés de l'Etat**
- ➔ **mise en œuvre de la loi de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe). Est-il normal que les personnels de la RFTM découvrent l'évolution des compétences de la nouvelle Métropole Toulousaine quand ils prennent en charge des titres ou mandats ?**

Nous attendons aussi votre réponse aux collectivités territoriales qui souhaitent s'engouffrer dans la loi **relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives** qui permet le transfert du recouvrement de produits locaux vers le privé.

Avant de conclure, nous voulons dénoncer, dans cet instance, **l'attaque du Maire de Toulouse contre les droits syndicaux, contre les droits des salariés à se défendre, à revendiquer, à s'émanciper dont font l'objet les organisations départementales en Haute-Garonne.**

Même dans les heures les plus sombres de l'histoire de notre pays et de notre département, aucun pouvoir n'a jamais pu sortir la CGT, le monde du travail et les classes populaires de la place Saint-Sernin, des locaux de la Bourse du Travail. En ce sens, il s'agit bien de 120 ans d'histoires indissociables au service des Toulousains et des Haut-Garonnais. Personne n'ayant le pouvoir de faire tourner en arrière la roue de l'histoire, elle continuera à se conjuguer au présent et au futur !

La majorité municipale, « Charlie », il y a deux mois, répressive et liberticide, le vendredi 6 mars, a interdit l'accès aux salariés citoyens, à la séance publique du conseil municipal. Pire, les salariés ont été violemment refoulés, gazés et même pour l'une d'entre eux, raflée !

« Rien n'est juste que ce qui est honnête, rien n'est utile que ce qui est juste » rappelait Cédric Caubère, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT citant Robespierre pour illustrer l'attitude inqualifiable de la mairie traduite par le courrier de Sacha Briand.

Monsieur le Président,

La CGT Finances Publiques 31 appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève et à manifester le 9 avril contre les politiques d'austérité dont l'ensemble de la Direction est le bras armé.

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :

- ➔ **Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie** (augmentation de la consommation) et **bon pour la sécurité sociale** (1 euro de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public : ce sont 15 milliards de plus pour la Sécu).
- ➔ **L'emploi est une préoccupation majeure des salariés de notre pays.** Le gouvernement verse des aides publiques aux entreprises privées, il doit bloquer les licenciements, les délocalisations, les fermetures d'entreprises, y compris en nationalisant !
- ➔ **Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'abrogation des régressions** opérées depuis 1993, pour favoriser, entre autres, l'embauche en CDI des jeunes.
- ➔ **Les services publics doivent être préservés et renforcés.** Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits des citoyens et le développement économique sur tout le territoire. Le projet de réforme territoriale doit être retiré, c'est la mise en concurrence des régions et des territoires entre eux, c'est l'inégalité renforcée !

